

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20251201_P_141
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'« ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND » pour la mise à disposition d'un adjoint territorial d'animation au profit des écoles primaires publiques du territoire Loire Semène.

Le Président,

N° 20251201_P_141

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale de la Haute Loire
7 rue de l'Ecole Normale,
CS 50349
43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**

Pour la mise à disposition d'un éducateur sportif en la personne de monsieur Nicolas FERRIER, auprès des écoles primaires publiques du territoire Loire Semène.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Dates : 5 années scolaires à compter du 1er septembre 2025.

Lieux : Ecoles primaires publiques du territoire Loire Semène.

Participants : Enfants fréquentant les écoles primaires publiques du territoire Loire Semène.

Montant : A titre gracieux

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 01 décembre 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251201-20251201_P_141-AU
Reçu le 02/03/2026